

Mon père me violait, violée, Juste comme ça, presque tous les jours.

La maltraitance des enfants par des membres de leur famille est en augmentation. Dans un petit district, cette année, six cas ont été présentés au tribunal.

«Quand Papa était ivre, il voulait me toucher, partout. Il m'attrapait et me pelotait. Le pire était quand il me suçait les seins. Il me mordait. Il se jetait sur moi. Ça faisait mal. C'était répugnant. Il me l'a fait partout. Dans la voiture, dans le lit, le bois, le sauna, dans le champ de pomme de terre. Il m'a dit que si j'en parlais à quelqu'un, il se pendrait. »

La jeune fille racontant ceci a 12 ans. Elle se confie maintenant aux médecins, aux enquêteurs de police et aux juges et parle de ce que son beau-père lui a fait. Cette brutalité effroyable a duré des années mais l'enfant n'avait personne à qui se plaindre.

La mère de la jeune fille jure aux enquêteurs que sa fille invente tout.

La jeune fille tente de se suicider en se plantant un couteau dans le ventre. Tout a été révélé seulement après qu'elle est tombée enceinte de son beau-père. Après l'avortement, elle lui a écrit: «S'il te plaît, soit honnête et dis-le à maman. C'était ton enfant, après tout. »

Cette histoire ne devrait pas exister. Et pourtant ! Et malheureusement, il en existe de plus en plus. Cette année, dans une toute petite région - moins de 40 000 habitants - six cas de pédophilie et d'inceste ont été entendus dans les tribunaux. Ceci représente deux fois plus que dans la capitale Tallinn.

"Il y a encore du chemin à parcourir avant de déceler le viol dans les familles. Les écoles ne sont pas suffisamment qualifiées pour reconnaître les enfants maltraités et certaines préfèrent même étouffer l'affaire pour protéger leur réputation ", dit l'un des six procureurs, spécialisé sur ce genre de cas en Estonie.

«Les services d'assistance sociale sont trop occupés pour surveiller les familles dans lesquels il pourrait y avoir des abus», dit un autre.

« De tels abus ne se produisent peut-être pas plus souvent. Mais on en entend parler plus fréquemment. La barrière qui a empêché les enfants de parler de ces choses là est en train de tomber », dit encore un autre.

« Ce types de perversions ne sera jamais aboli que la pornographie continuera d'être accessible sur Internet », ajoute le quatrième.

Tout ceux qui se sont adressé à la Eesti Ekspress pensent que seule une toute petite partie des incestes pédophilies son amenés devant les juridictions - un dixième au mieux, et pour la plupart c'est par accident qu'ils se retrouvent devant les tribunaux.

Pour protéger les victimes, nous avons conservé l'anonymat de tous les protagonistes, même des procureurs.

Souvent les mères rejettent l'enfant violé

Une femme enceinte rentre chez elle, et, stupéfaite, elle trouve son bien-aimé mari en train d'avoir des rapports avec sa fille. Elle a 12 ans.

L'homme surpris s'enfuit, et la femme ... s'énerve, bat sa fille et appelle sa propre mère - que faire? Les femmes vont alors arriver à une conclusion simple: la meilleure chose pour tout le monde est de faire comme si rien ne s'était passé. Mais en attendant, l'enfant violé se fait soigné et les médecins disposent d'un échantillon de sperme.

La mère de la jeune fille promet qu'il ne s'est rien passé, et si vraiment il y avait eu quelque chose, c'est que la petite fille a dû provoquer.

Le suspect, lui aussi plaide innocent. Il ne peut pas expliquer l'échantillon de sperme - comment diable est-il là?

Une autre affaire. Un pédophile en détention attend son jugement. Un matin, la mère et l'enfant maltraitée entrent dans le bureau du procureur. A l'époque des faits, l'enfant a raconté aux enquêteurs et aux experts ce que son père lui avait fait. Mais aujourd'hui, l'adolescente, les yeux pleins de larmes, explique au procureur que tout ce qu'elle avait pu raconter était sorti d'un film pornographique et inventé - Papa n'a rien fait.

«Après avoir parler avec l'enfant seul, je n'ai aucun doute sur le fait que le crime ait réellement été commis et que la mère avait contraint l'enfant à modifier sa déclaration », dit le procureur.

Souvent, les mères sont les pires ennemis de leurs enfants violées. Selon certains procureurs, dans 80% des cas, les mères nient tout. Elles racontent aux enquêteurs que l'enfant a tendance à inventer des histoires, a des fantasmes étranges, et cherche à obtenir une vengeance, ou même que la fille a provoqué papa ou beau-papa.

Certaines de ces mères ont-elles-mêmes été victimes de violence. Pour la plupart, l'argent est prioritaire. Si le père va en prison, il y aura bientôt, très bientôt plus d'argent. Les mères vont donc commencer travailler leur fille : c'est de ta faute si papa est en prison, maintenant nous aurons faim jusqu'à ce que tu retires ce que tu as dit.

«Ce qui m'étonne le plus souvent est que les mères ne vont jamais voir la police et lorsque l'enquête est en cours, elles ne cessent de répéter qu'elles ne savaient rien », dit l'un des procureurs. « D'un côté, il s'agit de légitime défense - vous ne voulez pas dire que vous saviez mais que vous n'avez pas agit. D'un autre côté, beaucoup de femmes ne peuvent pas croire leurs maris sont vraiment capables de faire des choses pareils et il est plus facile de croire à un fantasme d'adolescent qu'à un mari prédateur.

Les prédateurs ne manquent pas d'imagination

Seule une petite minorité de pédophiles sont enclins à la violence physique. Ils jouent avec les sentiments de la victime, les persuadent et les menacent. «Si vous parlez, Papa va aller en prison ». « Maman sera très en colère si elle l'apprend. » « Peut-être que nous divorcerons et que je ne te

reverrai jamais. »

Ce sont les mots les plus souvent prononcés, mais ils ne sont généralement déclarés qu'après l'acte sexuel.

«Tout commence avec les attouchements innocents », dit le procureur. «Après tout, les pères caressent leurs enfants, n'est-ce pas? Il ya ensuite les bains. Arrive un moment où l'enfant se trouve dans une position dans laquelle il ou elle ne peut se refuser au père. »

«L'enfant pense que tout ce que fait le père est bien. Il ne sait pas qu'il s'agit d'un acte criminel. À mon avis, les enfants devraient être mieux informés, on devrait leur expliquer à la crèches qu'il y a des choses qui ne se font pas et qu'ils devraient parler», recommande un autre procureur.

Un grand-père a abusé de sa petite-fille pendant des années. Il amenait la jeune fille dans les champs, touchait ses parties génitales et exigeait qu'elle urine sur lui. Tout a commencé quand elle avait 4 ans. «Personne n'aurait jamais rien su si la jeune fille n'avait pas commencé à s'inquiéter pour sa petite sœur. La sœur s'approchait de l'âge où ses propres souffrances avaient commencé. Elle a parlé à sa tante et la femme a réagi de la bonne façon », affirme le procureur. Un autre cas d'abus de long terme n'a été découvert que lorsque la fille en a eu assez et a attaqué son père avec un couteau.

Les cas où un enfant est au bord du suicide après avoir enduré des années de rapports sexuels non désirés ne sont pas rares non plus. L'un des procureurs nous a dit d'une jeune fille de 14 ans, violée à plusieurs reprises par son beau-père, a écrit une lettre anonyme à la psychologue scolaire. Elle n'a rien des abus sexuels, elle a juste parlé de ses pensées suicidaires. Grâce aux efforts conjoints du psychologue et du conseiller de crise, la jeune fille a accepté de dénoncer le violeur. "L'enfant avait terriblement peur. Elle a calculé l'âge qu'elle aurait quand son beau-père sortirait de prison et si elle serait suffisamment indépendante pour se défendre en cas de vengeance» dit le procureur.

Des conséquences imprévisibles

Le tribunal est saisi d'une affaire où un père a abusé de ses filles de 9 et 12 ans pendant quatre ans. «Il leur a fait pratiquement tout ce qu'un homme peut imaginer », dit le procureur. « Mais ce qui m'inquiète le plus dans cette affaire horrible est l'avenir de ces enfants... »

Les conséquences immédiates sont souvent les moins graves. Au départ, l'enfant est privé de sommeil – il n'ose pas s'endormir parce qu'il sait que le beau-père ivre pourrait 'accidentellement' se retrouver dans sa chambre pour la nuit. S'asseoir devient inconfortable, il ou elle devient stressé et exclu, peu coopératifs à l'école. L'apathie générale peut causer des problèmes d'hygiène. Les autres enfants commencent à percevoir cela et repousser la victime, ce qui ajoute à la violence domestique. Les traces de coups sont beaucoup plus faciles à remarquer – elles sont évidentes pour tout le monde. Dans la plupart des cas, la maltraitance sexuelle ne laisse pas de marques visibles. Toutefois, le traumatisme durera toute la vie.

Les psychologues anglaises Carolyn Ainscough et Kay Toon ont écrit un livre « Breaking Free », sur les souvenirs de personnes qui ont subi des sévices sexuels. L'étude a révélé que les conséquences horribles des violences subies pendant l'enfance nous hantent tout au long de notre vie. Elles provoquent des sentiments de culpabilité et de honte, de dépression et d'anxiété, des troubles de l'alimentation, une peur des relations et des problèmes sexuels.

« Qui peut dire comment les enfants maltraités vivront leurs relations sexuelles à l'âge adulte? Les considéreront-ils comme la pire chose au monde ou seront-ils capables de nouer des relations normales et de mettre tout cela derrière eux », demande l'un des procureurs. « En règle générale, ils resteront des victimes et continueront à l'être pendant un long moment. »

Parlez-en!

L'avis du parquet est de tout faire pour que l'on parle des abus sexuels, même si ils datent. Les cas de crimes sexuels sur les enfants sont loin de diminuer. Un viol peut être signalé à la police 10 ans après les 18 ans de la victime. « Signalez-le, même si cela s'est passé il ya 20 ans », disent les procureurs. « Nous réagissons et l'auteur ne s'en tirera pas avec un sentiment d'impunité. Il est de notre devoir, en collaboration avec les psychologues, de faire comprendre aux victimes que ce n'était pas de leur faute. »

Tout récemment, fin Novembre, la Cour du district d'Harju a condamné à 10 ans de prison un homme qui avait abusé et violé sa belle-fille de 1991 à 2000. Elle avait commencé quand l'enfant n'avait que six ans. Les viols ont continué jusqu'à ce que la jeune fille ait 16 ans. L'affaire a été étudiée en 2002 seulement, après la jeune femme a déposé une plainte : elle avait eu peur de parler auparavant.

Une jeune femme de 25 ans a déclaré que son beau-père l'avait tripoté quand elle était enfant. Elle l'a fait parce qu'elle était inquiète pour sa petite sœur, vivant sous le même toit que l'homme. Il a été blanchi de tout soupçon d'agression sexuelle, mais son ordinateur a été trouvé plein de pornographie juvénile.

Faut-il ou non rendre public?

Le quotidien Postimees a voulu que soient publiés les noms et photographies de tous les pédophiles condamnés. Aucun des fonctionnaires ayant parlé à la Ekspress approuve l'idée. Révéler le nom du pédophile signifie révéler le nom de la victime, dit l'un des procureurs.

« Même si l'homme choisissait une victime anonyme au hasard, une photo dans le journal ferait penser à la victime – Oh mon Dieu, je suis dans le journal ». Ils parlent de moi et de ce qui m'est arrivé! » La victime le prendra personnellement et ne réalisera pas que son nom n'était pas mentionné.

« Je ne suis pas d'accord - cela ne ferait que stigmatiser, et ne débarrasserait pas les pédophiles de leurs pulsions. Les pédophiles doivent avoir accès aux traitements et leurs actes doivent être enregistrés par l'état afin qu'ils ne soient pas autorisés à s'installer à proximité de garderies, etc. Au Royaume-Uni, beaucoup de progrès ont été accomplis juste en enregistrant les adresses des domiciles à la police et en informant les voisins de la présence de pédophiles », dit un autre procureur.

« J'exposerais ceux qui nient avoir un problème. Pour les autres, stigmatiser serait cruel et pourrait provoquer des troubles mentaux, même au point qu'ils commettent un suicide », dit un autre.

Toutes les personnes interrogées par la Ekspress sont d'accord que les registres destinés à un usage officiel, comme ceux qui existent déjà au Royaume-Uni, sont indispensables. Chaque agent de police devrait si un pédophile s'est installé dans son secteur. Chaque école et garderie devrait pouvoir disposer d'informations et savoir qui ne pas employer. « Au Royaume-Uni, des violeurs condamnés

sont gardés sous surveillance toute leur vie. Le chef de police sait quand un pédophile s'installe dans son secteur. La police organise des visites surprises au domicile. Ici on ne faut que parler de l'idée ».

Punir ou guérir?

En Estonie, les pédophiles écopent habituellement de longues peines de prison. Mais ce n'est pas toujours simple. Parfois, pour épargner à l'enfant une procédure judiciaire, des compromis doivent être faits. Les procureurs affirment que confronter un enfant à une procédure contradictoire devant la cour, c'est comme confronter un lapin à un boa.

Même si la Cour suprême a statué que l'accusé doit être autorisé à interroger l'enfant, les procureurs estiment que quoi qu'il arrive, les enfants doivent être épargnés. « Nous avons recours à des avis d'experts, nous filmons les interviews afin de ne pas laisser de doute ou d'ambiguïté. Si un expert affirme que témoigner devant la cour peut nuire à l'enfant alors nous ne le ferons pas témoigner, c'est tout. Ce n'est pas comme si interroger l'enfant constituait un droit fondamental de l'accusé. La santé mentale de l'enfant l'emporte assurément sur le droit. Les enquêteurs doivent être suffisamment professionnels pour dissiper toute ambiguïté.

L'un des procureurs a expliqué pourquoi il a condamné à une peine avec sursis seulement un homme habile et prudent, qui avait molesté à plusieurs reprises sa fille de 12 ans. L'homme a toujours utilisé un préservatif et n'a jamais eu de rapports réels avec la fille, il les a toujours simulé - afin de ne pas laisser de preuves tangibles. Mais tout a été découvert par un témoin qui passait par là et qui a surpris l'homme avec sa fille dans une voiture. Le témoin a appelé la police, la fille n'a rien dit.

« L'homme a admis qu'il était malade et qu'il lui fallait un traitement », a déclaré le procureur. « Puis, il est l'unique ressource financière d'une famille nombreuse. Et sa condamnation aurait signifié que toute le quartier, les camarades de classe, etc aurait pris conscience de ce qui était arrivé à la jeune fille - violée par son propre père ... J'ai décidé que - tout bien considéré - un sursis, avec visites obligatoires chez un psychologue et traitement serait le mieux. »

Certains procureurs ne sont pas d'accord: « Je ne crois pas au traitement », dit un autre.

« Naturellement, le bracelet électronique et le traitement sont très populaires parmi les pédophiles pour obtenir la libération conditionnelle. Mais le traitement ne fait que repousser la prochaine attaque. La seule solution, c'est un véritable désir du pédophile lui-même de contrôler ses instincts, et cela n'arrivera jamais grâce à la pression de l'extérieur ... À l'heure actuelle, en Estonie, la prise de médicaments n'est pas quelque chose que nous sommes en mesure de contrôler. »

« Ce n'est pas la faute des pédophiles, ils sont nés comme ça », dit un autre procureur. « La pédophilie est un trouble diagnostiqué et l'Etat est obligé de le traiter. Les personnes qui reconnaissent leur maladie doivent avoir accès au traitement. Les peines plus sévères ne doivent être appliquées qu'à ceux nient leur problème. Mais dans ce cas, la seule sanction efficace, serait une condamnation à perpétuité. »